



# **BILAN DE LA PRÉSIDENTENCE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPÉENNE : DES AVANCÉES MAJEURES À L'ARRACHÉE, UN MANQUE DE CONCRÉTISATION ET DES RECULS EN VUE**

**La FNH livre son analyse sur 4 chantiers clés**



# **BILAN DE LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPÉENNE : DES AVANCÉES MAJEURES À L'ARRACHÉE, UN MANQUE DE CONCRÉTISATION ET DES RECULS EN VUE**

Il va sans dire que la guerre en Ukraine a marqué de son empreinte dramatique la présidence française de l'UE et a bouleversé l'agenda de la France qui affichait, fin 2021, une forte ambition pour sa présidence. Dans ce contexte, quel bilan peut-on faire de ces 6 mois ? Avec le vote du paquet climat au Conseil européen du 28, les 27 ont fait un pas important pour se mettre sur les bonnes trajectoires climatiques. En particulier, l'accord sur la fin de vente des véhicules thermiques, hybrides compris, en 2035 est une vraie bonne nouvelle pour le climat, pour l'industrie automobile et pour les emplois. Aux pouvoirs publics d'organiser désormais la transition. Il n'en reste pas moins que Paris n'a pas réussi à concrétiser pleinement toute son ambition sur un certain nombre de sujets clés. Pire, elle a ouvert la porte à des reculs inacceptables et inutiles en matière d'agriculture et d'alimentation. A la veille de la fin de la Présidence française de l'UE, la FNH revient sur 4 marqueurs politiques : la fin de vente des véhicules thermiques, les mesures miroirs, la réforme des règles budgétaires européennes et la politique agricole et alimentaire. 4 sujets politiques majeurs des prochains mois.

## **4 marqueurs de l'engagement européen de la France**

La FNH dresse une analyse de quatre marqueurs de la présidence française :

- ➔ la fin de vente des véhicules thermiques, dont hybrides, à 2035 ;
- ➔ la réforme des règles budgétaires européennes pour investir dans la transition ;
- ➔ la réciprocité des normes ("mesures-miroirs") pour interdire l'importation de denrées produites avec des méthodes interdites en Europe ;
- ➔ la réponse agricole et alimentaire aux conséquences de la guerre en Ukraine.

Les 3 premiers sont à la fois des sujets que la France avait affichés comme importants en amont de sa présidence. Le dernier intervient en conséquence de la guerre en Ukraine. Tous sont à lire au regard des derniers discours du Président Macron et du nouveau gouvernement qui veulent faire de la France une grande nation écologique.

## **Fin de vente des véhicules thermiques en 2035 : une avancée majeure pour la décarbonation de l'économie**

Suite au vote tardif de 27 à l'occasion du Conseil européen du 28 juin, mais sans le soutien de la France, le virage du secteur automobile semble bel et bien acté et dessine une nouvelle voie pour les industriels comme pour les citoyens.

Cette étape est essentielle pour le climat d'abord, puisqu'elle contribue à mettre l'Europe sur la bonne trajectoire. Pour l'emploi et l'économie ensuite, puisqu'elle permet de donner un cap clair

à l'industrie automobile, lui offrant toute la visibilité pour sa transformation industrielle. Pour les emplois enfin, en créant plus d'emplois comme la FNH l'a démontré dans ses travaux.

Aux pouvoirs publics désormais d'accompagner cette transition en se dotant d'une feuille de route claire, déployée dans tous les territoires, à la fois en soutenant la construction de batteries électriques en France et en Europe et en rendant plus accessible l'usage des véhicules électrique pour les particuliers en déployant partout les bornes de recharge par exemple.

### Mesures miroirs : une ambition qui a encore besoin d'être concrétisée

L'objectif de ces mesures miroirs est d'interdire sur le marché européen l'entrée de denrées alimentaires produites avec des substances ou pratiques bannies en UE. Annoncées comme priorité des priorités pour l'ex-ministre de l'Agriculture Julien Denormandie, qui s'était mobilisé depuis plusieurs mois sur le sujet, les mesures miroirs n'ont pas encore trouvé tous les espaces suffisants où se concrétiser dans les textes européens.

Toutefois, deux points positifs sont à noter : d'une part, le rapport de la Commission, qui reconnaît leur atout politique et leur faisabilité juridique, et d'autre part le projet de règlement de la commission paru le 27 juin, visant à interdire les importations de produits contenant des traces de deux types de néonicotinoïdes : la clothianidine et le thiamethoxam.

### Agriculture et règles budgétaires européennes : des reculs en perspective

Non seulement la France n'a pas été à la hauteur dans la première version de son plan stratégique national (déclinaison de la PAC en France) mais elle a mis en œuvre un certain nombre de reculs dans le cadre de la PAC actuelle. Elle a ainsi cédé au chant des sirènes des agro-industriels qui, sous prétexte de la guerre en Ukraine, ont visé à détricoter pas à pas certaines mesures environnementales comme sur les jachères. Ceci, en totale contradiction avec l'annonce faite par Emmanuel Macron d'une PFUE qui porte une initiative de sortie accélérée des pesticides.

Enfin, pour financer la transition écologique et sociale, nous avons besoin d'investissements massifs et pérennes qui justifient de sortir ces investissements des règles de calcul du déficit. Si ce sujet avait été identifié comme axe de travail par Paris en novembre, il a été remis à plus tard. Mais les perspectives sont plus inquiétantes encore que cela : Bruno Lemaire a annoncé que ces règles devront guider la gestion des finances publiques, ce qui reviendra à conduire le gouvernement français à prendre des mesures de restriction budgétaire. Ce sujet est un enjeu politique majeur de ces prochains mois.



CONTACT PRESSE

FLORENCE BARDIN, AGENCE F  
06 77 05 06 17  
[florence.bardin@agencef.com](mailto:florence.bardin@agencef.com)



[www.fnh.org](http://www.fnh.org)



FONDATION  
POUR LA NATURE  
ET L'HOMME

# SOMMAIRE



**DÉCARBONATION DU SECTEUR AUTOMOBILE:  
UNE AVANCÉE MAJEURE EN ROUTE..... 5**



**RÉCIPROCITÉS DES NORMES ENTRE L'EU ET SES PARTENAIRES  
COMMERCIAUX : LA PRIORITÉ AFFICHÉE DES “MESURES MIROIRS”  
TARDE À SE CONCRÉTISER ..... 6**



**RÈGLES BUDGÉTAIRES EUROPÉENNES : UNE REMISE  
EN CAUSE DES ENGAGEMENTS PRÉ-PFUE EN VUE ?..... 9**



**TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE ET RÉDUCTION DES PESTICIDES :  
DES RECULS DRAMATIQUES MIS SUR LE COMPTE  
LA GUERRE EN UKRAINE..... 10**

# DÉCARBONATION DU SECTEUR AUTOMOBILE: UNE AVANCÉE MAJEURE EN ROUTE

## Quelle était l'ambition de la France ?

En amont de la Présidence française, la Commission européenne avait déjà estimé que, pour atteindre la neutralité carbone en 2050, les pays européens devaient arrêter de vendre les véhicules essence, diesel et hybrides neufs en 2035 et engager une transition profonde du secteur automobile.

Plusieurs États membres avaient même pris un engagement plus fort, poussant une échéance à 2030. Ce n'était pas le cas de la France qui, si elle avait identifié la nécessaire transformation du secteur automobile ne portait pas une ambition suffisante puisqu'elle souhaitait exclure les hybrides de cet objectif de 2035. Conséquence : il resterait des énergies fossiles en circulation sur la route jusque 2040.

Pour la FNH, la France devait *a minima* s'aligner sur la proposition de la commission européenne et renforcer également les objectifs intermédiaires en visant notamment la fin des moteurs thermiques à 2030.

## Le bilan de la PFUE

Après la Commission, c'est le parlement européen qui, le 8 juin, a voté en faveur de l'objectif de 100% de ventes de véhicules zéro émission en 2035.

Lors du Conseil Européen du 28 juin, la discussion sur le vote du paquet climat a été longue et enlevée. Mais les 27 ministres se sont finalement mis d'accord sur l'objectif de normes zéro émissions de CO2 pour toutes les voitures neuves à 2035. Cette décision des 27 est essentielle pour le climat d'abord, puisqu'elle contribue à mettre l'Europe sur la bonne trajectoire. Pour l'emploi et l'économie ensuite, puisqu'elle permet de donner un cap clair à l'industrie automobile, lui offrant toute la visibilité pour sa transformation in-

dustrielle. Pour les emplois enfin, en créant plus d'emplois comme la FNH l'a démontré dans ses travaux.

## Les perspectives qui se dessinent ?

Les discussions devront se poursuivre avec le Parlement mais le virage du secteur automobile semble bel et bien acté et dessiner une nouvelle voie pour les industriels comme pour les citoyens. Aux pouvoirs publics désormais d'accompagner cette transition en se dotant d'une feuille de route claire, déployée dans tous les territoires, à la fois en soutenant la construction de batteries électriques en France et en Europe et en rendant plus accessible l'usage des véhicules électrique pour les particuliers en déployant partout les bornes de recharge par exemple.

## La feuille de route proposée par la FNH et la CFDT pour mettre en oeuvre cette transition juste

Dans son rapport "Comment relever le défi d'une transition juste ? Notre scénario pour l'emploi et le climat", réalisé avec la CFDT Métallurgie, la FNH a passé la filière moteur au banc d'essai de 4 scénarii se projetant jusqu'en 2050. Les projections montrent qu'en construisant une filière dédiée à l'électromobilité en France, et en incluant la fin de vente à 2035 hybrides compris, il est possible d'enrayer le déclin de l'emploi automobile en France en créant 33% d'emplois de plus par rapport au scénario de poursuite des politiques actuelles.

- Lire le rapport : [Comment relever le défi d'une transition juste ?](#)





# RÉCIPROCITÉS DES NORMES ENTRE L'EU ET SES PARTENAIRES COMMERCIAUX : LA PRIORITÉ AFFICHÉE DES “MESURES MIROIRS” TARDE À SE CONCRÉTISER

## Quelle était l'ambition de la France ?

Suite au travail de la FNH et de ses partenaires Institut Veblen et Interbev, proposant l'adoption de mesures miroirs pour obliger les partenaires commerciaux de l'UE à adopter les mêmes normes de production sanitaires, environnementales et de bien-être animal que celles imposées aux agriculteurs européens, **Julien Denormandie puis Emmanuel Macron s'étaient engagés à faire des mesures miroirs une question prioritaire de la PFUE**, et notamment :

- ➔ à avancer sur la question de la révision des limites maximales de résidus (LMR) pour les substances interdites dans l'UE.
- ➔ à mettre en œuvre l'interdiction des importations de viandes issues d'animaux traités avec des antibiotiques promoteurs de croissance.
- ➔ à défendre un texte ambitieux en matière de déforestation importée.

## Le bilan de la PFUE

Début juin, la Commission européenne a reconnu la nécessité politique et la faisabilité juridique des mesures miroirs : c'est une étape décisive en faveur des mesures miroirs.

Néanmoins, **la forte ambition de la France n'a pas trouvé assez de traductions concrètes**, alors que plusieurs avancées auraient pu être obtenues à très court terme en matière de pesticides et d'élevage notamment :

- ➔ L'interdiction des importations de produits traités avec des pesticides interdits par la réglementation européenne ou *a minima* l'abaissement au seuil de détection des Limites Maximales de Résidus (LMR) pour ces pesticides interdits. Le projet de règlement sur l'utilisation durable des pesticides publié le 22 juin par la Commission fournit une opportunité pour avancer dans ce domaine. Pour des raisons de cohérence ce règlement devrait prévoir la fin des exportations depuis l'UE des substances interdites dans l'Union, ce qui n'est pas le cas dans le document présenté.
- ➔ L'adoption de l'acte délégué nécessaire à la mise en œuvre concrète de l'interdiction des importations de viandes issues d'animaux traités avec des antibiotiques promoteurs de croissance.
- ➔ L'interdiction des importations de viandes provenant d'animaux qui n'ont pas fait l'objet d'une identification et d'un suivi tout au long de leur vie et qui peuvent par conséquent avoir été élevés au sein d'élevages responsables de la déforestation : cette proposition est en cours d'examen, au Parlement européen, dans le cadre de la proposition de règlement visant à lutter contre la déforestation importée.

A noter toutefois, le projet de règlement annoncé par la Commission européenne le 27 juin dernier et visant à interdire les importations de produits contenant des traces de clothianidine et de thiamethoxam.

## Quelles perspectives ?

Alors que la Commission européenne a reconnu la nécessité politique et la faisabilité juridique des mesures miroirs, la France doit maintenir son ambition d'avancer concrètement sur cette question au-delà de la PFUE. **Nous espérons que ces propositions seront activement portées par le Gouvernement français, notamment dans le cadre de la préparation du futur texte sur la durabilité des systèmes alimentaires, qui sera présenté fin 2023.**

Dans l'immédiat, la France et d'autres États membres, doivent mettre fin à toutes dérogations à l'utilisation de néonicotinoïdes interdits par la réglementation européenne. Il s'agit de donner pleinement effet au projet de règlement annoncé par la Commission européenne le 27 juin dernier, visant à interdire les importations de produits contenant des traces de deux types de néonicotinoïdes (à savoir, la clothianidine et le thiamethoxam). En ce qui concerne les pesticides, ce serait la première mise en œuvre concrète des mesures miroirs.

	Propositions	Bilan de la PFUE	Échéances et véhicules juridiques identifiés
<b>Enjeu de réciprocité des normes de production dans les échanges commerciaux de l'UE avec des pays tiers</b>	Partager collectivement un diagnostic et une vision de l'enjeu à l'échelle européenne et démontrer la faisabilité juridique des mesures et clauses miroirs.	<b>Avancées obtenues</b> De nouveaux États membres alliés de la France sur le sujet (Espagne, Autriche, Irlande). Un rapport publié par la Commission européenne qui confirme que les mesures et les clauses miroirs sont politiquement souhaitables et juridiquement possibles.	Propositions de législations sectorielles listées ci-dessous. Conditionnalité tarifaire des accords commerciaux.
<b>Pesticides</b>	Interdiction des importations de denrées traitées avec des substances non approuvées par la réglementation européenne A minima, abaissement des LMR au seuil de détection pour les substances interdites.	<b>Aucune avancée concrète obtenue</b> Le sujet est mentionné dans le rapport de la CE sans feuille de route	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Règlement sur l'utilisation durable des pesticides (Règlement SUR, 2022, proposition publiée par la CE le 22/06, examen S2)</li> <li>➔ Législation cadre sur la durabilité des systèmes alimentaires (S2, 2023)</li> <li>➔ Révision des règles relatives à l'étiquetage des denrées alimentaires durables (2024)</li> </ul>
	Fin des tolérances à l'importation	<b>Aucune avancée obtenue</b>	
	Fin des dérogations permettant l'usage de substances trop dangereuses pour la santé ou l'environnement	<b>Aucune avancée obtenue et risque de recul</b> Difficile d'avancer sur ce point durant la PFUE, certains États membres ayant activé cette possibilité dans le contexte de la guerre en Ukraine	
	Interdiction de la production, stockage et exportation depuis l'UE de pesticides non autorisés	<b>Aucune avancée obtenue</b> La France qui a décidé d'appliquer une telle interdiction au niveau national pourrait porter le sujet dans le règlement SUR	

<b>Élevage</b>	Interdiction effective des importations de viandes issues d'animaux traités aux antibiotiques promoteurs de croissance.	<b>Aucune avancée obtenue à l'échelle de l'UE</b> La France n'est pas parvenue à accélérer l'adoption de l'acte délégué nécessaire à la mise en œuvre de l'article 118 du règlement sur les médicaments vétérinaires. Elle a pris la décision d'appliquer cette règle à l'échelle nationale en anticipation de la mesure européenne.	➔ Règlement concernant la mise à disposition sur le marché de l'Union ainsi que l'exportation depuis l'Union de certains matières premières et produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts
	Interdiction des importations de viandes provenant d'animaux n'ayant pas fait l'objet d'une identification et d'un suivi tout au long de leur vie et qui peuvent avoir été élevés au sein d'élevages responsables de déforestation	<b>Une réponse partielle initiée pendant la PFUE, en lien avec l'enjeu de lutte contre la déforestation importée.</b> Proposition de règlement sur la déforestation importée en cours d'examen au Parlement européen et au Conseil	
<b>Bien-être animal</b>	Réciprocité en matière de durée de transport terrestre (repos obligatoire de 1h après 14 heures de transport / repos obligatoire de 24 heures après 2e période de 14 heures de transport) et de densité de chargement pendant le transport (adaptée à chaque espèce)	<b>Une dynamique impulsée, à concrétiser dans la révision de la législation Bien-être animal attendue fin 2023 et la conditionnalité des accords commerciaux.</b>	➔ Révision de la législation existante en matière de bien-être des animaux, y compris les transport et l'abattage (T4 2023) ➔ Proposition législative visant à supprimer progressivement l'utilisation de systèmes de cages pour divers animaux (2023).
<b>Clauses miroirs dans des accords de commerce</b>	Adoption de clauses miroirs dans les accords de commerce en cours de finalisation pour mettre en place une véritable conditionnalité tarifaire	<b>Aucune avancée ?</b> Cette piste n'est toujours pas sérieusement explorée dans le cas de l'accord UE Mercosur, ni des accord UE/Mexique ou UE/Chili qui arrivent prochainement à ratification, ni de l'accord UE/Nouvelle-Zélande.	

## Des mesures miroirs à la fois politiquement souhaitables et juridiquement possibles : relire le rapport de la FNH, l'Institut Veblen et Interbev

Comme l'a récemment indiqué la Commission européenne, la mise en place de la réciprocité des normes est à la fois politiquement importante et juridiquement possible. C'était aussi les conclusions du rapport conjoint FNH / Institut Veblen / Interbev qui met en évidence le besoin de protéger les agriculteurs et l'environnement et qui démontre que cette initiative est compatible avec le droit de l'OMC.

■ [Lire le rapport : "Mondialisation : comment protéger l'environnement et les agriculteurs ?"](#)





# RÈGLES BUDGÉTAIRES EUROPÉENNES : UNE REMISE EN CAUSE DES ENGAGEMENTS PRÉ-PFUE EN VUE ?

## Quelle était l'ambition de la France ?

La transition écologique et sociale a structurellement besoin d'investissements publics à la fois massifs et pérennes. Sont en jeu : la rénovation profonde du parc de bâtiments et de logements, le renforcement du ferroviaire pour la mobilité et le fret, le développement des alternatives à la voiture individuelle ou encore la transition agro-écologique.

Pour cela, l'Europe doit se donner l'ambition de transformer le pacte de stabilité européen, qui dicte les règles budgétaires, en un pacte de résilience et de solidarité, notamment en sortant du calcul du déficit (plafonné aujourd'hui à 3% du PIB) les programmes d'investissements en faveur de la transition.

La suspension des règles fiscales et budgétaires à la suite de la gestion de la Covid<sup>1</sup> a ouvert la voie pour faire de la PFUE un *momentum* sur ce sujet. Le gouvernement français avait à plusieurs reprises exprimé son souhait de faire avancer ce dossier pendant le semestre de sa présidence en identifiant les points de blocages, notamment législatifs, à lever et en envisageant d'identifier les voies de passages avec certains Etats membres comme l'Allemagne.

## Le bilan

La guerre en Ukraine a stoppé les avancées sur ce sujet. Elle a aussi conduit, fin mai, la Commission européenne à décider de prolonger d'un an la clause dérogatoire générale du cadre budgétaire. Ceci implique que **les règles budgétaires resteront suspendues jusque fin 2023** permettant ainsi aux Etats membres de répondre aux conséquences urgentes de la guerre et en par-

ticulier de construire l'indépendance de l'Union par rapport à l'énergie russe. Dit autrement, le chantier est remis à plus tard.

## Quelles perspectives ?

Les conséquences de la guerre en Ukraine ne font que rendre cet enjeu plus central. Elles illustrent qu'en temps de crises, mais aussi pour les anticiper, mobiliser l'argent public pour investir dans l'avenir devient vital. En cela, la réforme des règles budgétaires européennes reste évidemment d'actualité. **Dans le cas inverse, les règles actuelles conduiraient le gouvernement français à prendre des mesures de restriction budgétaire pour remettre les finances publiques sur une trajectoire guidée par ses règles. C'est d'ailleurs ce qu'a annoncé Bruno Lemaire.**

Après sa présidence, et en prévision de la fin de la suspension, **la FNH souhaite que la France s'engage sur ce sujet en mobilisant les autres Etats membres pour avancer rapidement sur ces points. Sinon, la peine sera double : nous n'aurons pas les moyens de mener à bien la transition écologique et sociale et l'austérité pénalisera l'économie et les ménages.**

## La réforme des règles budgétaires est une nécessité pour la transition

La transition écologique n'est pas qu'une question sectorielle. Sans ces financements massifs et durables, permis par une réforme des règles budgétaires, la transition est un vœu pieu. C'est ce qu'avait rappelé la FNH et d'autres organisations - ONG, syndicats, think tanks - français et européens dans un [courrier adressé aux dirigeants européens](#) en amont de la présidence française.

<sup>1</sup> Les règles budgétaires européennes ont fait l'objet d'une étude critique approfondie par le Comité budgétaire européen à la suite de laquelle la Commission européenne a lancé une consultation pour les réformer. Suite à la crise sanitaire et avec le plan de relance européen, elles ont été suspendues. Cela a permis de débloquer des financements conséquents en faveur du plan de relance européen et d'éviter une crise économique majeure.



# TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE ET RÉDUCTION DES PESTICIDES : DES RECULS DRAMATIQUES MIS SUR LE COMPTE LA GUERRE EN UKRAINE.

## Quelle était l'ambition de la France ?

En septembre 2021, au congrès mondial de la Nature, Emmanuel Macron annonçait vouloir employer la Présidence française du Conseil de l'Union européenne pour porter une initiative de sortie accélérée des pesticides, afin de protéger les sols et les activités agricoles, en accompagnant nos agriculteurs.

## Le bilan de la PFUE

**Non seulement cette initiative de sortie accélérée des pesticides n'a pas vu le jour mais le contexte géopolitique de guerre en Ukraine est même venu mettre en péril les ambitions et avancées environnementales.** La situation est devenue une réelle opportunité pour les lobbies de l'agriculture industrielle de réitérer des demandes historiques de détricotage de ces ambitions.

Aussi, la Commission européenne et la France ont pour l'instant fait le choix du "produire plus" se traduisant très concrètement par des reculs dangereux pour la biodiversité et contre-productifs quant à notre capacité future à nous nourrir :

- fin mars, la commission européenne annonçait la possibilité pour 2022 que les Etats Membres puissent remettre en culture les jachères et ouvrait la possibilité d'autoriser l'usage des pesticides sur ces surfaces ;
- quelques jours plus tard la France prenait un arrêté dans ce sens alors même que d'autres pays prenaient des décisions inverses telle que l'Allemagne qui choisissait de rester ferme sur le non-usage des pesticides ;
- le 23 mai dernier, jour où Elisabeth Borne rencontrait les ONG de protection biodiversité, le gouvernement signait un nouvel arrêté pour déroger à l'interdiction de broyer et faucher les jachères en période de nidification d'oiseaux ;
- enfin, le 13 juin dernier, Marc Fesneau, à l'issue du dernier conseil agripêche de la PFUE annonçait que la commission européenne donnait le feu vert à des dérogations dans le cadre de la future PAC notamment sur les rotations de cultures.

## Quelles perspectives?

Frans Timmermans a rappelé le 21 juin dernier que "nous perdons des pollinisateurs si rapidement que c'est l'une des plus grandes menaces pour notre sécurité alimentaire à long terme, bien plus que la guerre en Ukraine. Si nous ne faisons pas ce que nous proposons, dans dix ou quinze ans, le problème de la biodiversité sera si grave que l'agriculture ne sera plus viable en Europe".

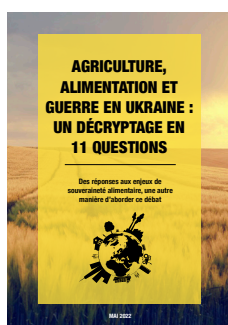
La publication tant attendue du règlement SUR lance, enfin, les débats démocratiques sur la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs de réduction des pesticides de la stratégie de la Ferme à la Fourchette.

La FNH se mobilise pour que le gouvernement français se ressaisisse en :

- ▶ prônant le maintien des ambitions de la Ferme à la Fourchette et en les déclinant dans le règlement SUR ;
- ▶ en demandant à la Commission européenne d'empêcher un affaiblissement des règles de la future PAC ;
- ▶ en revoyant en profondeur le plan stratégique national de la PAC notamment :
  - en créant un niveau de paiement supérieur dans l'éco-régime pour rémunérer l'agriculture biologique à hauteur de 145 euros par hectare/ an ;
  - rehaussant le budget pour les mesures agroenvironnementales et climatiques à au moins un milliard d'euros par an.

## **Un décryptage de la FNH et des ses partenaires pour donner les bonnes clés de lecture des enjeux agricoles de la guerre en Ukraine**

Alors que certains acteurs ont profité de la guerre en Ukraine pour tenter de donner un coup d'arrêt - voire de faire opérer un recul - à toutes les politiques ou mesures mieux-disantes pour l'environnement, la FNH et ses partenaires (Greenpeace, les Amis de la Terre et le CCFD) ont décidé, dans un rapport paru en juin, de décrypter les enjeux agricoles et alimentaires du moment avec d'autres lunettes. L'objectif : démontrer que tout recul environnemental compromet l'avenir de l'agriculture et des européens et que d'autres solutions existent.



■ [Lire le rapport : Crise alimentaire et guerre en Ukraine : 11 questions pour démêler le vrai du faux](#)

**CONTACT PRESSE**

**FLORENCE BARDIN, AGENCE F**  
06 77 05 06 17  
[florence.bardin@agencef.com](mailto:florence.bardin@agencef.com)



[www.fnh.org](http://www.fnh.org)



FONDATION  
POUR LA NATURE  
ET L'HOMME